





Là, sur un fauteuil, ils aperçoivent la somnambule en extase; près d'elle était un magnétiseur qui achevait de l'endormir. A cet instant, les deux fonctionnaires mon-

quelle richesse et quelle originalité d'expression! Chose étrange, c'est dans le parti qui rêve tout bas de dictature et qui parle si haut de sacrifices, d'abnégation, de solidarité, que l'on professe la meilleure opinion de soi-même et que l'on est le moins disposé à plier sous le joug de la discipline.

VARIÉTÉS

RIVUE PARLEMENTAIRE

II. PHYSIONOMIE DE L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

(Voir la Gazette des Tribunaux du 13 août.)

Nous avons dit précédemment pourquoi le peuple des romanciers et des utopistes, dont on nous prédisait depuis si longtemps le glorieux avènement, avait dû manquer en février aux promesses témérairement faites en son nom.

Mais là n'est pas la seule cause d'amoindrissement que la révolution de 1848 ait introduite au sein du pouvoir législatif; un fait non moins grave, c'est l'extrême surexcitation de l'orgueil individuel, qui a, pour le malheur des discussions et des actes, gonflé toutes les médiocrités, et porté un coup mortel à la discipline des partis.

l'es combat eussent fait rompre le silence à MM. Odilon Barrot, Berryer, Molé et de Broglie. C'est là le seul spectacle véritablement oratoire auquel nous ayons assisté depuis un an; et, s'il faut en juger par les apparences, il n'est pas près de se renouveler.

Le prestige de l'art oratoire fut éclipsé ce jour-là par la gloire de l'épaulette: Cédant armis toga. M. le général Changarnier fit mieux à lui tout seul que n'auraient pu faire les hommes les plus éloquents de la majorité; la raison en est fort triste, mais fort simple: ce que nous ne vivons pas dans des temps réguliers, c'est que le droit, pour se maintenir, a besoin de l'assistance de la force.

Ce n'est pas une des moindres causes de l'éclatement des médiocrités et du peu d'autorité des discussions que cette division de l'Assemblée en une multitude de groupes animés, sous un même drapeau de circonstance, de passions différentes, et rêvant la satisfaction d'intérêts opposés. Sous la monarchie constitutionnelle, la majorité était une; il y avait entre tous ses membres communauté d'origine, d'idées, de sentiments, de passions, d'intérêts; l'opposition était un peu moins homogène; on remarquait dans son sein deux coteries extrêmes; mais le corps de bataille, où se réunissaient les opposants dynastiques, sous la direction de M. Odilon Barrot, avait sur les deux ailes une énorme supériorité de nombre, et ce corps était un comme la majorité elle-même.

Depuis la République, et surtout depuis l'avènement de la Législative, tout est surgé dans les conditions d'existence et de mouvement du régime représentatif. L'Assemblée actuelle est faite à l'image du pays; elle partage ses hésitations et ses doutes; elle subit le contre-coup de ses agitations et de sa lassitude, de ses espérances et de son abattement; elle est scindée, comme lui, en cinq ou six fractions principales, sans compter les nuances intermédiaires; elle est, comme lui, en proie à la confusion, au scepticisme, au chaos.

blée française. Le concert absolu ne s'est réalisé qu'une fois dans ces derniers temps, et il en est résulté la grande discussion de la loi électorale. Quand le faisceau s'est relâché, nous avons eu l'informe et nauséabonde discussion de la loi sur la presse. Rien n'était pourtant plus facile, à l'origine, que d'empêcher ces éparpillements, d'éviter ces déperditions de force, d'organiser l'accord et l'homogénéité, tout au moins de réhabiliter l'art oratoire et d'inculquer à l'Assemblée nouvelle l'habitude de la discipline.

Un nouveau volume du Répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence, par M. Dalloz, vient d'être mis en vente, ce qui porte à 14 le nombre des volumes déjà publiés. Il faut féliciter les éditeurs de cette vaste collection de l'activité qu'ils mettent à remplir et au-delà les promesses faites à leurs souscripteurs.

Bourse de Paris du 16 Août 1850. AU COMPTANT.

Table with columns for dates (3 0/0, 5 0/0, 4 1/2, 4 0/0), values (58 25, 96 85, 76 50, 2330), and various financial instruments like bonds and bank shares.

CHEMINS DE FER COTES AU PARQUET.

Table with columns for station names (St-Germain, Versailles, Paris-Orléans, etc.) and corresponding share prices.

Hier, la salle Montansier eût-elle été deux fois plus grande, elle n'aurait pu contenir la foule pressée de voir le Sopha, dont on va être privé à la fin de ce mois.

L'administration de l'Ambigu ne néglige rien pour faire ressortir la grande figure de Duguay-Trouin, le nouveau drame historique de M. Paul Féval.

JARDIN D'HYVER. — Demain dimanche, troisième audition des chanteurs béarnais. Tout Paris viendra entendre ces huit artistes revêtus de leur costume national.

CHATEAU-ROUGE. — Aujourd'hui samedi, 17 août, grande fête extraordinaire. A demain dimanche, les 2,000 touristes de Troyes et de Tonnerre.

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les Annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au bureau du journal.

Le prix de la ligne à insérer une ou deux fois est de... 1 fr. 50 c. Trois ou quatre fois... 1 25 Cinq fois et au-dessus... 1

Ventes immobilières.

MAISON RUE DES MATHURINS-S<sup>t</sup>-JACQUES. Etude de M<sup>r</sup> BELLAND, avoué à Paris, rue du Pont-de-Lodi, 5.

Audit M<sup>r</sup> BELLAND, avoué poursuivant; 2<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Boursier, avoué colicitant, successeur de M<sup>r</sup> Dubrac; 3<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Massion, notaire; 4<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Tournadre de Noaillet, rue de Louvois, 40, administrateur judiciaire de la succession Carotte; 5<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Fourret, avoué colicitant, rue Ste-Anne, 51.

MAISON RUE BLEUE.

Etude de M<sup>r</sup> TOUCHARD, avoué à Paris, rue du Petit-Carreau, 1. Vente par suite de surenchère, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, le 29 août 1850.

MOULIN D'ETIF, A GONESSE.

Etude de M<sup>r</sup> Adrien TIXIER, avoué à Paris, rue de la Monnaie, 26. Le 31 août 1850, vente à l'audience des criées du Tribunal de la Seine.

A Gonesse, à M. Michel Destors; A M<sup>r</sup> Poiret, notaire; Et sur les lieux pour les visiter; Et à Paris, à M<sup>r</sup> TIXIER, avoué poursuivant, dépositaire des titres, baux, etc.; A M<sup>r</sup> Ernest Moreau et Gallard, avoués; Et à M<sup>r</sup> Dreux, notaire.

DOMAINE DU PASSAGE.

Etude de M<sup>r</sup> Ernest LEFRANÇOIS, avoué à Bourgoin. Vente des immeubles dépendant de la succession bénéficiaire de M. le lieutenant-général Quiot, en six lots:

MAISON ET JARDIN A BEZONS.

Etude de M<sup>r</sup> PEERT, avoué à Versailles. Vente aux enchères publiques, le jeudi 29 août 1850, à midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de Versailles, en deux lots:

2<sup>o</sup> De la grande prairie de l'étang des Bordes, entourée de plantations et traversée par un cours d'eau, avec le magasin à fourrages, d'un seul morceau; contenance, 19 hect. 73 ares; estimation, 110,000 fr. — Mise à prix: 38,000

Total des mises à prix: 48,400 fr. L'estimation est de 164,700 fr. Ces biens sont situés commune de Massay, canton de Vierzon, à proximité du chemin de fer du Centre.

MM. LES ACTIONNAIRES

de la société TEYSSANDIER et C<sup>e</sup>, en liquidation, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le lundi 2 septembre prochain, à sept heures et demie précises du soir, pour entendre le rapport de

M. le liquidateur et recevoir son compte. La réunion aura lieu dans le cabinet de M. Durand-Radignet, avocat, rue Saint-Fiacre, 7.

AVIS AUX ACTIONNAIRES. L'assemblée générale annuelle de cette société aura lieu au siège social, à Paturages (près Mons, Belgique), le jeudi 19 septembre prochain, à neuf heures du matin.

HORLOGERIE GARANTIE UN AN. Pendules à colonnes et à sonnerie, 40 fr. Pendules de bureau à sonnerie, 35 fr.

SELTZOGENES et GAZOGENES de tous les systèmes. A la Poudre D.-Fevre, r. S-Honoré, 398, au 1er. (4250)

PILULES DEHAUT, purgatif composé être pris en même temps qu'une bonne alimentation. Reconnu infallible par 17 ans de succès à Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME DU CHARBONNAGE DE JOLIMET ET ROINGE, A PATURAGES (BELGIQUE).

BACCALAURÉAT. Pension BONNIN, rue de Sorbonne, 12. (4243)

PLUS DE FICELLE, plus de perte de gaz, de cidre, de bière, etc. SERRE-BOUCHON, 50 c.; le cent, 30 fr.

POUDRE DE CHARBON DU D<sup>R</sup> BELLOC approuvée par l'Académie de Médecine pour le traitement des maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

TOPIQUE INDIEN, 5, rue Geoffroy-Marie, à l'Entresol. Guérison assurée des hernies, descentes de matrice sans bandage ni pessaires, et des varicocèles.

ACTIONS DE 10 fr. et de 25 fr. AU PORTEUR. Rue Neuve-Saint-Augustin, 20.

LA CALIFORNIE

ACTIONS DE 50 fr. et de 100 fr. AU PORTEUR. Rue Neuve-Saint-Augustin, 20.

COMPAGNIE COMMERCIALE, MARITIME ET POUR L'EXPLOITATION DES MINES D'OR ET DE MERCURE. CAPITAL SOCIAL : TROIS MILLIONS.

Garanti : 1° par les Terrains que la Compagnie possède en Californie sur le LAC TULARES et la RIVIERE PORCIUNCULA; 2° par les Navires qu'elle va acquérir, et 3° par les Marchandises qu'elle reçoit en paiement des actions de 100 francs.

DIRECTEUR GÉNÉRAL M. PAGANELLI DE ZICAVO. GÉRANT RESPONSABLE: M. PAGANELLI DE ZICAVO. COMITÉ DE SURVEILLANCE: MM. le général comte HULOT D'OSERY, président; comte de TALVANDE, propriétaire; comte MILON DE VILLIERS, anc. préfet; de VISSOCQ, ancien préfet; le baron de BONNEFOUX, cap. de vaisseau; l'abbé GAUBERT, ex-vicaire général des colonies anglaises; DECOUSÉE, ingénieur-mécanicien, ancien questeur de l'Assemblée constituante; le docteur LONDE, de l'Académie de Médecine.

Siège de la Société: PLACE DE LA BOURSE, 11, PARIS. LE NOUVEAU MONDE COMPAGNIE FRANCO-ANGLAISE POUR L'EXPLOITATION DES MINES D'OR, TERRES ET PRODUITS DE LA CALIFORNIE. CAPITAL SOCIAL : 15 MILLIONS. Une expédition de travailleurs et de marchandises aura lieu prochainement par le magnifique navire LE FAULIS, du port de 1,000 tonneaux, en charge à Londres (Dock Sainte-Catherine) pour San-Francisco.

ANGLETERRE. DIRECTEUR A LONDRES: ALFRED ELWES, esq. 28, Moorgate street Bank. ARMATEURS: JAMES THOMSON & Co. 6, Billiter square City. EXPÉDITEURS: AUBERT THOMSON ET POWELL, 5, Trinity square, Tower hill. BELGIQUE. DIRECTEUR A BRUXELLES: M. HIPPOLYTE BATAILLE, 106, rue Neuve. AGENTS PRINCIPAUX: A Lyon, M. ROUCET; A Bordeaux, M. HUGUET, courtier d'assurances; A Marseille, M. Louis MARIE, négociant; A Toulouse, M. DE LESPINASSE; A Lille, M. DESPRES-CATOIRE, chevalier de la Légion d'Honneur. (4232)

34, RUE VIVIANNE, A PARIS. ACTIONS DE 10 FR. et de 50 FR. DÉPART DE 50 TRAVAILLEURS FIXÉ IRREVOCABLEMENT DU 1<sup>ER</sup> AU 5 SEPTEMBRE, PAR LE HAVRE.

LA FRANCE, COMPAGNIE DES MINES D'OR DE LA CALIFORNIE. DÉPART DE 50 TRAVAILLEURS FIXÉ IRREVOCABLEMENT DU 1<sup>ER</sup> AU 5 SEPTEMBRE, PAR LE HAVRE. La liste des travailleurs de la FRANCE est close. Il en partira 50 par le Havre, du 1<sup>er</sup> au 5 septembre. Ils sont pourvus de tout le matériel nécessaire en vivres, outils, mécanique, armes, objets de campement, etc.

Sirop Laroze d'écorses d'oranges amères TONIQUE ANTI-NERVEUX De J.-F. LAROZE, ph. r. Nve-des-Petits-Champs, 23, Paris. Il guérit l'hystérie, la gastrite, les maladies nerveuses, inflammatoires et chroniques, spasmes, syncopes. Prix du flacon, 3 fr. Dépôt dans chaque ville. (4223)

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GENERAL D'AFFAIRES.

SOCIÉTÉS. Par acte sous signatures privées, en date du six août, enregistré le 8 de ce mois, la société formée le premier novembre mil huit cent quarante-sept entre M. et Mme Didier, MM. Leprieux et Fontaine, sous la raison sociale A. DIDIER & Co, pour l'exploitation d'un fonds de restaurateur, rue du Four-Saint-Honoré, n° 27 et 29, est dissoute à compter du premier août mil huit cent cinquante.

Par conventions verbales intervenues à Paris, le deux août mil huit cent cinquante, entre M. Germain L'EXCELLENT, ingénieur, demeurant aux Thermes, canton de Neuilly, Grande Rue, 27; M. Jean-Baptiste MALLON, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Vendôme, 26; Et M. Henri-Alphonse NOT, architecte, vérificateur des travaux publics, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Marlin, 41.

Yver et son collègue, notaires à Paris, le six août mil huit cent cinquante, enregistré à Paris, deuxième bureau, le huit août mil huit cent cinquante, folio 119, verso, cases 3 à 5, par sonnet, qui a reçu cinq francs, et cinquante centimes de décime.

gratuitement au Tribunal communal de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis dix à quatre heures. FAILLITES. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du 12 JUILLET 1850, qui déclare la faillite ouverte et en fixe provisoirement l'ouverture au 10 août.

ASSEMBLÉES DU 17 AOUT 1850. DIX HEURES 1/2: Levy, md de nouveautés, clôt. - Turgard, md de nouveautés, clôt. - Lavoipière, md de nouveautés, clôt. - Barcon, md de vins, clôt. - Poussif, md de vins, clôt. - Jousseuil, md de vins, clôt. - Pichaud, ent. de bâtiments, clôt.